

# Cancer colorectal: La Région bruxelloise propose un kit gratuit en pharmacie

### 1. Contexte

Chaque année, en Belgique, 8.700 nouveaux cas de cancer colorectal, cancer du gros intestin, sont diagnostiqués. Il s'agit d'un des cancers le plus fréquent chez l'homme, après la prostate et les poumons et chez la femme, après le cancer du sein.

Bien que le cancer du côlon détecté à temps guérît dans 95% des cas, seulement 10% de la population bruxelloise se fait dépister.

C'est à partir de 50 ans que le risque de cancer colorectal augmente.

C'est pourquoi, l'ensemble des autorités compétentes en Région bruxelloise ont décidé d'améliorer le dispositif de dépistage du cancer colorectal.

Un projet-pilote, en collaboration avec Brumammo et l'Union des pharmaciens des Bruxelles et en concertation avec les cercles de médecine générale est ainsi lancé.

# 2. Un dépistage précoce pour améliorer la guérison

Le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en Belgique. 3.000 personnes en meurent chaque année. C'est pourquoi un dépistage précoce est essentiel pour faire diminuer le nombre de décès.

L'objectif du dépistage consiste à **détecter le plus tôt possible les tumeurs cancéreuses de l'intestin grâce à la découverte de sang occulte dans les selles**. En dépistant tôt, de nombreuses complications et même des décès peuvent être évités.

Jusqu'à présent, seulement 10% du public-cible participaient au dépistage. En Flandre, ce pourcentage est de 51%. Le public-cible, les hommes et les femmes âgés de 50 à 74 ans, était invité tous les deux ans à se rendre chez leurs médecins généralistes pour retirer un test, le colotest.

Le patient devait donc non seulement prendre rendez-vous chez son docteur et s'acquitter du paiement des honoraires du médecins.

Ces frais mais également l'absence de médecin traitant pour de nombreux Bruxellois sont les premiers obstacles au dépistage. 34% des Bruxellois n'ont pas de médecins généralistes, contre 17% des Flamands et des Wallons.

# 3. Un test gratuit en pharmacie

Un projet-pilote est donc lancé ce 24 octobre 2018. L'objectif est d'augmenter significativement le taux de participation au depistage. Le taux est aujourd'hui de 10% L'ambition est d'atteindre 25% d'ici 3 ans. Rappelons que l'objectif est de diminuer la mortalité du cancer du côlon de 15 à 20%.

En pratique, les Bruxellois de 50 à 74 ans recevront tous les deux ans une lettre officielle et nominative d'invitation au dépistage à présenter en pharmacie pour retirer gratuitement leur kit. Ce courrier sera envoyé 2 ans après le dernier test, Colotest, à ceux qui l'ont déjà fait. Dans le cas contraire, les Bruxellois recevront un courrier d'invitation le mois de leur anniversaire. Au total, chaque année 106.000 Bruxellois seront invités à effectuer le colotest.

La volonté était de simplifier la vie du patient. Il va chercher son test en pharmacie et le renvoie dans une enveloppe fournie et déjà affranchie. Les résultats seront transmis par courrier au patient ainsi qu'à son médecin traitant s'il en a renseigné un.

Un budget de 500.000 € a été dégagé par l'ensemble des pouvoirs publics engagés dans ce projet (COCOF, COCOM, Vlaamse gemeentschap).

Pour marquer le lancement de ce projet-pilote, une campagne de communication est également lancée. Celle-ci se décline en une affiche claire qui rappelle l'importance d'effectuer le test de dépistage.



Les pharmaciens recevront également des affiches, un sticker électrostatique à apposer sur leur porte et du matériel didactique.

Le projet-pilote fera l'objet d'une évaluation annuelle pendant 3 ans et sera poursuivi, voire entériné, en cas de résultats positifs.

## 4. Conclusion

En Région bruxelloise, la compétence relative à la santé est éclatée entre différentes entités et est sous la responsabilité de plusieurs Ministres.

Tout l'enjeu de ce projet, dépistage du cancer colorectal, était de mettre sur pied un véritable programme coordonné, bruxellois, du dépistage du cancer colorectal, avec tous les acteurs concernés : Cocom, Cocof, Vlaamse Gemeenschap.

Il y a une véritable plus-value politique à avoir mis toutes les parties d'accord pour un projet commun au bénéfice de la santé des Bruxellois. On ne peut continuer à camper sur des divisions institutionnelles dès lors que la santé des citoyens est en jeu.